

Révisé ton code !



Le capitaine Bernard et le lieutenant Sablé.

La prévention routière avait décidé de venir à La Croisille-sur-Briance faire le lancement du challenge départemental « Révisé ton code » car La Croisille est toujours la seule commune labellisée à ce jour « Village Prudent » pour tout le limousin. L'épreuve s'est déroulée en 40 questions, l'équivalent d'une session du code de la route classique, avec 3 catégories : enfants, adultes et seniors.

D'autres communes du territoire accueilleront les différentes étapes de ce premier challenge départemental telles que Saint-Martin-Terressus, le 16 octobre à la salle polyvalente ou encore Saint-Léonard-de-Noblat, le 20 novembre à la Salle de l'ancienne école du Pont de Noblat.

Au-delà du caractère événe-

mentiel et potentiellement ludique, cette opération a pour objectif de faire passer des messages de prévention visant à faire évoluer les comportements et faire baisser l'insécurité routière pour tous les usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes...).

À l'issue de la finale, les trois personnes ayant obtenu les meilleurs résultats dans chaque catégorie d'âges seront récompensées. À La Croisille-sur-Briance c'est Philippe Jourde de la Prévention routière qui posait les questions, en présence du capitaine Bernard et du lieutenant Sablé de la gendarmerie nationale.

La grande finale aura lieu le 4 décembre à Couzeix, trois Crozillauds sont déjà qualifiés.